

immigration

des contingents régulent l'immigration en provenance de pays tiers

Fiche d'information 7 : Contingents de travailleurs en provenance de pays tiers

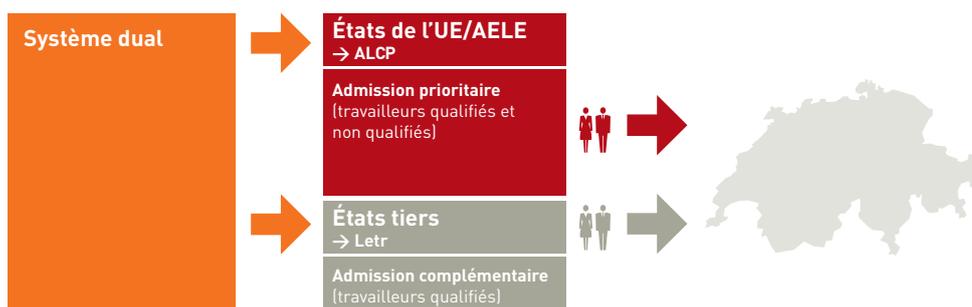
L'essentiel en bref :

- ▶ Les contingents sont fixés chaque année par le Conseil fédéral.
- ▶ Les travailleurs provenant de pays tiers ne peuvent travailler en Suisse que si aucun travailleur qualifié n'est disponible en Suisse ou dans l'UE/AELE, et cela à hauteur du nombre maximal autorisé.
- ▶ Les contingents sont très bas. Il n'y a aucune immigration massive.
- ▶ L'économie suisse a besoin de travailleurs qualifiés d'États tiers, par exemple dans le domaine de l'informatique. La concurrence internationale pour attirer les talents s'intensifiera encore.
- ▶ Pour les entreprises à vocation exportatrice, en particulier, il est important de disposer de spécialistes originaires de leurs marchés d'exportation respectifs, car ils leur facilitent l'accès à ces marchés.
- ▶ Les entreprises internationales et les départements de recherche qui s'établissent en Suisse doivent pouvoir engager les cerveaux dont ils ont besoin partout dans le monde.

Admission des travailleurs étrangers sur le marché du travail selon un système clair

L'admission des travailleurs étrangers sur le marché suisse du travail est régie par un système dual. Les ressortissants des pays de l'UE/AELE sont admis en priorité. Conformément à l'accord sur la libre circulation des personnes, ils sont autorisés à séjourner en Suisse pour autant qu'ils soient au bénéfice d'un contrat de travail. En revanche, l'engagement de travailleurs qualifiés provenant d'États tiers n'est possible que si l'employeur prouve qu'aucun travailleur n'est disponible en Suisse ou dans l'UE/AELE et que les contingents fixés par le Conseil fédéral pour cette année-là ne sont pas encore épuisés. Les contrats de travail doivent respecter les conditions de travail usuelles dans la branche et dans la région, la priorité doit être donnée aux travailleurs nationaux et les contingents ne doivent pas être épuisés. Face à la hausse de l'immigration, des voix se sont élevées pour demander une réduction de ces contingents. Or, en raison de sa vocation internationale, il est crucial pour l'économie suisse de pouvoir engager des travailleurs qualifiés de pays tiers. Les contingents sont déjà si bas qu'il n'est pas possible de les réduire davantage.

Politique d'admission



Source: ODM

La part des ressortissants de pays tiers en Suisse est stable

Environ 620 000 étrangers (sans passeport UE/AELE) vivent en Suisse actuellement. Il s'agit pour l'essentiel d'une population établie en Suisse depuis des années. Plus d'un cinquième (20,7%) de la population étrangère (citoyens de l'UE/AELE et ressortissants de pays tiers) est née en Suisse. Chez les étrangers qui ne sont pas nés en Suisse, deux cinquièmes (39,3%) vivent en Suisse depuis plus de quinze ans, et 14,6% depuis plus de trente ans.

Faible part de ressortissants d'États tiers chez les nouveaux immigrés

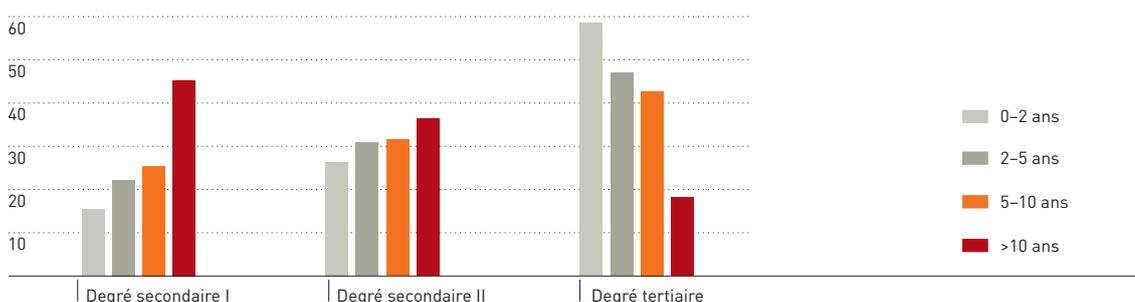
Seules 5,6% des personnes qui ont immigré en Suisse en 2010 sont des ressortissants de pays tiers entrant dans le cadre des contingents. Les contingents pour les ressortissants de pays tiers s'élèvent à environ 11 000 autorisations par année. De ce nombre, seules 8000 avaient été utilisées en 2010 (5000 autorisations de courte durée et 3000 autorisations à l'année). Pour 2011, 5000 permis de séjour de courte durée et 3500 permis de séjour de longue durée sont à la disposition de ressortissants d'États tiers.

Nombreux travailleurs qualifiés en provenance des pays tiers

L'immigration en Suisse fluctue en fonction des besoins de l'économie en main-d'œuvre qui n'est pas disponible en Suisse. Durant le 1^{er} trimestre 2011, la part des travailleurs étrangers s'élevait à 27,3% pour un taux de chômage de 3,6% seulement (par comparaison, le taux de chômage de la population suisse s'établissait à 2,6%). La transformation de l'économie suisse en une économie d'exportation, spécialisée dans les produits à haute valeur ajoutée et basés sur le savoir nécessite un recours accru à des travailleurs étrangers hautement qualifiés. Le niveau de formation des travailleurs étrangers a changé dans sa structure. Chez les immigrés qui vivent depuis plus de dix ans en Suisse, moins de 20% possèdent un diplôme d'une haute école. Chez les personnes qui sont arrivées récemment en Suisse, ce taux atteint 51%, soit deux fois plus que dans la population suisse (Avenir Suisse).

Population étrangère selon le niveau de formation et la durée de séjour

Ressortissants de l'UE/AELE et d'États tiers, en %



Source : Avenir Suisse

Travailleurs hautement qualifiés dans les branches clés

Les travailleurs originaires d'États tiers admis sur le marché du travail sont généralement des spécialistes hautement qualifiés. Ils travaillent dans des branches clés de l'industrie helvétique et ne sont pas disponibles non plus sur le marché du travail de l'UE/AELE. En 2010, l'informatique est la branche où les besoins en experts de pays tiers ont été les plus forts : 1800 demandes (22,5%) ont émané de ce secteur. Suivent l'industrie chimique et pharmaceutique et le conseil en entreprise. Ces industries clés se caractérisent par une création élevée de valeur et une contribution supérieure à la moyenne au PIB de la Suisse.

Palmarès des branches en Suisse

Ressortissants d'États tiers, 2010

	Branche	Demandes 2010	Année précédente
1.	Informatique	1809	↓
2.	Industrie chimique et pharmaceutique	717	↑
3.	Conseil en entreprise	605	↑
4.	Industries alimentaires, des boissons et du tabac	493	↑
5.	Machine et électronique	466	↓
6.	Finance et assurances	448	↑
7.	Santé humaine et action sociale	379	↑
8.	Recherche et développement	368	↑
9.	Commerce de gros et intermédiaire	364	↓
10.	Hébergement et restauration	282	↓
11.	Ménages	270	↓
12.	Sport	231	↓
13.	Activités culturelles et récréatives	216	↑
14.	Enseignement	208	↓
15.	Représentation d'intérêts et autres associations	194	↓
16.	Commerce de détail	160	↑
17.	Associations religieuses	147	↑
18.	Transport et entreposage	147	↑
19.	Agriculture et sylviculture	126	↓
20.	Industrie manufacturière	80	↑

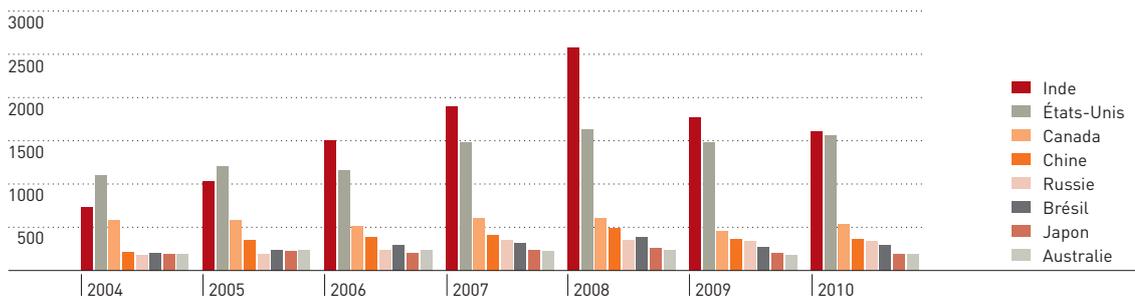
Source: ODM

Les ressortissants d'États tiers originaires de marchés d'exportation importants sont précieux pour l'industrie suisse d'exportation

Les entreprises suisses qui se développent sur les marchés dynamiques de demain ont toujours plus besoin de collaborateurs qui connaissent bien ces marchés pour leur en faciliter l'accès. Il n'est dès lors pas étonnant que la part des ressortissants de ces pays tiers s'accroisse. En outre, au cours de ces dernières années, de plus en plus de grandes entreprises internationales ont transféré leur siège social ou d'importantes unités de recherche en Suisse. Elles recherchent les meilleurs talents dans le monde entier, y compris sur les marchés importants de demain comme la Chine, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

Permis de travail, par nationalité

Ressortissants d'États tiers



Source : ODM

Exigences de l'économie

- ▶ **Le système dual d'admission est adéquat :** Le système dual d'admission sur le marché du travail permet à l'économie d'engager des travailleurs peu, moyennement ou extrêmement qualifiés originaires de pays voisins qui nous sont culturellement proches en vertu de l'accord sur la libre circulation des personnes. Nos industries clés ont également besoin de travailleurs très qualifiés de pays tiers.
- ▶ **Les contingents ne doivent pas être utilisés à des fins politiques :** Il est inadmissible de réduire des contingents jusqu'à hauteur de 50 % ou de ne libérer qu'une partie des contingents annuels sans concertation avec les branches concernées, comme cela fut le cas en 2010. Aucune planification n'est possible dans ces conditions. Pour les entreprises tournées vers l'étranger, qui apportent une contribution majeure à la prospérité du pays, il est essentiel de pouvoir planifier à long terme l'engagement des ressortissants d'États tiers. Des contingents suffisants sont également indispensables pour que les entreprises internationales et leurs unités de recherche continuent de s'établir en Suisse. La Suisse perd un avantage de site important en empêchant ces entreprises d'engager les meilleurs cerveaux dans le monde pour leurs activités sur son territoire. Si les contingents sont limités, les contrats de travail existants doivent être privilégiés.
- ▶ **Plus de souplesse dans les contingents :** L'économie soutient les mesures qui permettent de simplifier et de faciliter l'engagement de travailleurs hautement qualifiés.

Diverses fiches d'information sont disponibles sur le thème de l'immigration :

- 1) Situation juridique en matière de libre circulation des personnes
- 2) La libre circulation des personnes en général
- 3) Importance pour la croissance et le marché du travail
- 4) Assurances sociales
- 5) Mesures d'accompagnement sur le marché du travail
- 6) Densité de population
- 7) Contingents de travailleurs en provenance de pays tiers